

1. Informations générales :

Cycle		Niveau
Bachelier - Assistant social		Bloc 3
Discipline(s)		
Droit, Méthodologie du service social et des sciences sociales		
Crédits	Volume Horaire	Pondération
5	48	100 %
Période	Langue(s)	Niveau CFC
Q1	Français	6
A choix/Obligatoire		
Obligatoire		
Responsable UE		
Sylvie Toussaint (s.toussaint@isfsc.be)		
Implantation		
ISFSC - Rue de la Poste 11 - 1030 Bruxelles		

2. Pré/Co-requis :

Prérequis	Co-requis
Néant	Néant

3. Cette unité d'enseignement comprend :

Code AA	Intitulé	VHA	Pondération	Crédits
3A11G	Droit des étrangers	18	40 %	2
3A12G	Droit de la jeunesse	12	20 %	1
3A13G	Ecrits professionnels	18	40 %	2

4. Compétences :

- Compétence 1 : Etablir une communication professionnelle.
- Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux.
- Compétence 5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.

5. Capacités :

- Capacité 1.1 : Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services.
- Capacité 1.4 : Adopter le langage professionnel du secteur.
- Capacité 1.5 : Rédiger, synthétiser et argumenter.
- Capacité 4.1 : Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution.
- Capacité 4.4 : Construire un regard critique.
- Capacité 5.1 : Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- Capacité 5.3 : Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

6. Contenus :

3A11G - Droit des étrangers :

Le fait pour une personne d'être en Belgique ou de vouloir y séjourner sans être de nationalité belge entraîne toute une série de conséquences. Des dispositifs juridiques et institutionnels complexes ont été mis sur pied pour encadrer la situation d'être un « étranger ». Par exemple, l'accès aux droits sociaux fait l'objet de diverses législations et réglementations qui organisent des statuts différents selon les circonstances (personne ressortissante ou non d'un pays européen, personne ayant ou non un titre de séjour etc.). Dans une société de plus en plus ouverte et multiculturelle, les assistants sociaux seront de plus en plus amenés à être en contact avec des personnes confrontées aux contraintes et aux difficultés liées à leur statut d'étranger. Il importe d'être capable d'identifier les différentes catégories d'étrangers définies par la loi, de comprendre leur situation administrative, d'en déduire les droits sociaux qui s'y attachent, tout autant que de se familiariser avec l'Office des étrangers et ses procédures.

Contenu minimal:

Chapitre 1 : Droit des réfugiés

Chapitre 2 : La protection subsidiaire.

Chapitre 3 : Les procédures de régularisation.

Chapitre 4 : Le regroupement familial et la cohabitation légale.

Chapitre 5 : Cas d'application pratiques, récapitulatif des documents administratifs et ouverture sur les droits sociaux.

3A12G - Droit de la jeunesse :

Les secteurs de l'aide et de la protection de la jeunesse constituent un domaine important de l'action et de l'intervention sociales. Il s'agit d'un champ qui mobilise différents acteurs, diverses pratiques et plusieurs disciplines. A cet égard, les composantes juridiques et institutionnelles sont importantes. Il importe de les comprendre, d'en avoir une analyse critique et de les maîtriser.

Contenu minimal:

La prise en charge de mineurs en danger ou ayant commis des faits qualifiés infractions : Introduction historique, les différents niveaux de l'aide et de la protection de la jeunesse, les acteurs de l'aide et de la protection de la jeunesse, le parcours d'un mineur en difficulté devant le Service d'aide à la jeunesse, le parcours d'un mineur en danger à Bruxelles, le parcours d'un mineur poursuivi pour avoir commis un fait qualifié infraction, et le rôle du juge de la jeunesse.

3A13G - Ecrits professionnels :

L'écrit professionnel et les balises à questionner Les écrits professionnels constituent – c'est une évidence – des actes de communication.

En tant que tels, on peut leur appliquer les questions suivantes, inscrites au cœur de tout acte de communication

Qui écrit? question qui renvoie à l'émetteur de l'écrit ; À qui écrit-on? qui renvoie à la question du destinataire ; Qu'est-ce qu'on écrit? qui renvoie au message même et à sa fonction ; Où et quand écrit-on ? qui renvoie au contexte, aux circonstances spatiales, temporelles, dans lesquelles l'acte de communication se produit ; Comment écrit-on? qui renvoie à la manière de formuler le message ; Quels effets peuvent avoir les écrits professionnels ? De quelle façon peuvent-ils être reçus, interprétés? L'objectif du séminaire d'Écrits professionnels est de vous faire produire un écrit collectif à visée sociale, mener une analyse réflexive sur votre écrit par le prisme de questions qui balisent tout acte de communication. Il a également pour objectif de vous faire produire différents écrits professionnels individuels qui seront étudiés tant sur la forme que sur le fond.

7. Acquis d'apprentissage :

3A11G - Droit des étrangers :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable :

- de comprendre et d'expliquer les principes juridiques de base en droit de la jeunesse et en droit des étrangers ;
- d'œuvrer à l'amélioration éventuelle de la situation administrative de l'Étranger, d'en formuler les moyens d'action et d'identifier les voies de recours mises à disposition de l'Étranger.

3A12G - Droit de la jeunesse :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable d'œuvrer à l'amélioration éventuelle de la situation en matière d'aide et de protection de la jeunesse.

3A13G - Ecrits professionnels :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable :

- de produire des écrits professionnels dont la (les) fonction(s) soi(en)t manifeste(s), formellement bien rédigé, adapté au destinataire et au contexte et dont les effets ont été anticipés ;
- d'analyser un écrit professionnel sous l'angle de l'émetteur, du destinataire, de la fonction, du contexte, de la manière et de la portée.

8. Supports :

3A11G - Droit des étrangers :

Syllabus

3A12G - Droit de la jeunesse :

Syllabus

3A13G - Ecrits professionnels :

Syllabus, notes écrites distribuées au cours (pour les écrits individuels) et notes personnelles.

9. Modalités d'évaluation :

Code AA	Session 1	Session 2	Plan B
---------	-----------	-----------	--------

3A11G	Examen écrit pour deux questions et d'une synthèse rédigée à titre individuel sur une problématique spécifique à remettre le jour de l'examen - Session spécifique 1er quadri du bloc 3 (novembre)	Examen écrit pour deux questions et d'une synthèse rédigée à titre individuel sur une problématique spécifique à remettre le jour de l'examen	Pas d'évaluation spécifique en plan B pour cette activité
3A12G	Examen écrit - Session spécifique 1er quadri du bloc 3 (novembre 2020)	Examen écrit	Pas d'évaluation spécifique en plan B pour cette activité
3A13G	Travail écrit collectif. Travaux écrits individuels établis collectivement	Travail écrit collectif Travaux écrits individuels établis individuellement	Travail écrit individuel Travaux écrits individuels établis individuellement

10. Critères de réussite de l'UE :

La cotation globale de l'UE se fait en calculant la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA.

11. Titulaire(s) :

Code AA	Titulaire(s)
3A11G	Carole Kalenga (c.kalenga@isfsc.be)
3A12G	Caroline Pepin (c.pepin@isfsc.be)
3A13G	Sandrine David (s.david@isfsc.be)
3A13G	Jessica Willocq (j.willocq@isfsc.be)

Addendum Covid-19

1. Adaptations :

3A11G - Droit des étrangers :

Sans objet

3A12G - Droit de la jeunesse :

Cours via Teams

3A13G - Ecrits professionnels :

Sans objet

2. Evaluations (Code Orange ou Rouge) :

Code AA	Session 1	Session 2
3A11G	Examen écrit pour deux questions et d'une synthèse rédigée à titre individuel sur une problématique spécifique à remettre le jour de l'examen - Session spécifique 1er quadri du bloc 3 (novembre)	Examen écrit pour deux questions et d'une synthèse rédigée à titre individuel sur une problématique spécifique à remettre le jour de l'examen
3A12G	Examen écrit - Session spécifique 1er quadri du bloc 3 (novembre 2020)	Examen écrit
3A13G	Travail écrit collectif. Travaux écrits individuels établis collectivement	Travail écrit collectif

1. Informations générales :

Cycle		Niveau
Bachelier - Assistant social		Bloc 3
Discipline(s)		
Sciences psycho-médico-sociales, Droit, Méthodologie du service social et des sciences sociales		
Crédits	Volume Horaire	Pondération
5	48	100 %
Période	Langue(s)	Niveau CFC
Q1	Français	6
A choix/Obligatoire		
Obligatoire		
Responsable UE		
Sylvie Louant (s.louant@isfsc.be)		
Implantation		
ISFSC - Rue de la Poste 11 - 1030 Bruxelles		

2. Pré/Co-requis :

Prérequis	Co-requis
Néant	Néant

3. Cette unité d'enseignement comprend :

Code AA	Intitulé	VHA	Pondération	Crédits
3A21G	Santé publique	21	40 %	2
3A22G	Législation en CPAS	15	40 %	2
3A23G	Urgence et travail social	12	20 %	1

3A24G	Violence et travail social	12	1
-------	----------------------------	----	---

4. Compétences :

- Compétence 1 : Etablir une communication professionnelle.
- Compétence 2 : Interagir avec son milieu professionnel.
- Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux.
- Compétence 5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.
- Compétence 6 : Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale.
- Compétence 7 : Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés.

5. Capacités :

- Capacité 1.4 : Adopter le langage professionnel du secteur.
- Capacité 2.1 : Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies.
- Capacité 2.2 : Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux.
- Capacité 2.3 : Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble.
- Capacité 4.4 : Construire un regard critique.
- Capacité 5.3 : Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Capacité 5.4 : Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Capacité 6.1 : Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social.
- Capacité 6.2 : Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées.
- Capacité 6.4 : Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés.
- Capacité 7.2 : Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés.

6. Contenus :

3A21G - Santé publique :

Les objectifs de ce cours consistent à :

- identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux;
- repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs ;
- questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension;
- Construire un regard critique

Le cours comprend des apports théoriques sur les concepts de santé, santé publique et les politiques de santé. Nous retraçons l'histoire et la construction de la vision mondiale de la "santé pour tous" initié par l'OMS. À travers les différentes chartes de l'OMS, nous analysons leur influence sur les politiques de santé. Nous analysons les impacts des déterminants de santé, des inégalités de santé et les facteurs de risques sur la société belge.

3A22G - Législation en CPAS :

Le domaine d'intervention des assistants sociaux côtoie régulièrement le champ de la législation en CPAS, dans lequel ils sont amenés à intervenir au niveau de la première ligne. Il est important que les assistants sociaux : soient proactifs sur les questions qui leur sont présentées ; puissent répondre rapidement et

utilement aux demandes des usagers de CPAS et les aider dans la défense de leurs droits ; comprennent les mécanismes de base de la protection sociale, tant dans les domaines contributifs que non contributifs ; soient en mesure de servir d'interface vis-à-vis du Conseil social du CPAS afin d'être un soutien efficace aux personnes ; agissent dans le cadre de leurs missions avec tout l'esprit critique requis.

Contenu minimal : Le cours étudie les missions des CPAS (revenu d'intégration sociale et aide sociale)Il aborde également de manière transversale : le caractère d'ordre public de la matière, la Charte de l'assuré social, le recours judiciaire contre la décision administrative

3A23G - Urgence et travail social :

Activité au choix avec l'AA 3A24G

Contenu minimal :

- -Analyse des spécificités des situations, rencontres avec des professionnels (ou services) travaillant dans l'urgence sociale et le travail social d'urgence.
- Transmission de concepts interagissant dans l'urgence sociale et les réponses de terrain face à la crise
- Le séminaire s'articule autour de rencontres avec des professionnels de terrain, et de (co)construction de concepts permettant aux étudiants d'approcher le travail social d'urgence. Tout au long du séminaire, chaque étudiant est invité à interroger, critiquer, poser un regard personnel et co-construire avec ses pairs, les personnes ressources invitées, l'enseignant, des repères méthodologiques pour appréhender le travail social d'urgence.

3A24G - Violence et travail social :

- Travailler les situations de violence symbolique ou d'agression vécue dans le cadre professionnel.
- Analyser les spécificités des situations avec des professionnels (ou services) rencontrant des situations de violence entre personnes des publics et/ou de ceux-ci vis-à-vis des travailleurs sociaux
- Conceptualisation de la question des violences. En lien avec la déontologie professionnelle et l'attention à soi.

7. Acquis d'apprentissage :

3A21G - Santé publique :

Au terme de l'AA, l'étudiant(e) sera capable :

- de repérer les questions et les enjeux qui traversent la personne aux différents âges de la vie et de rendre compte des remaniements des différentes instances psychiques au cours du développement ;
- de reconnaître et d'analyser une série de problématiques médico-sociales susceptibles d'être rencontrées dans la vie professionnelle et d'y réagir en adoptant un comportement professionnel adéquat et adapté tant à la situation qu'au bénéficiaire.

3A22G - Législation en CPAS :

Au terme de l'AA, l'étudiant(e) sera capable de comprendre les mécanismes de base de la de la législation en CPAS.

3A23G - Urgence et travail social :

Au terme du séminaire, l'étudiant devrait être capable de :

- Contextualiser les situations d'urgence sociale;
- Cerner les problèmes et questionnements méthodologiques;
- Entrevoir l'urgence sociale dans un moment défini et synonyme de « l'immédiateté » ;
- Appréhender les outils techniques et éthiques de l'action sociale d'urgence;
- - Se confronter à la réalité de terrain

3A24G - Violence et travail social :

Au terme du séminaire, l'étudiant devrait être capable de :

- d'identifier des situations de violence dans la pratique du travail social. Ceci s'entend de diverses manières : comme interaction délétère entre individus, entre aidant et aidé, à travers les pratiques institutionnelles;
- de contextualiser les situations de violence sur le terrain du travail social (D'où vient la violence, récurrence des situations, comment les structures sociales et les travailleurs sociaux y participent, etc.);
- d'interroger les acteurs et les enjeux en présence afin d'établir des postures de présence, des pistes d'intervention visant la désescalade, le retour sur la situation, ...;
- d'élargir en inscrivant son action dans une perspective sociétale (Interpellation politique, etc.)

8. Supports :

3A21G - Santé publique :

Portefolio disponible sur la plateforme claroline

3A22G - Législation en CPAS :

Syllabus

3A23G - Urgence et travail social :

Mise à disposition d'un portefeuille de lectures et notes de cours leur permettant d'alimenter leur démarche réflexive.

3A24G - Violence et travail social :

Le séminaire s'articule autour de (co)construction de concepts permettant aux étudiants d'approcher la question de la violence dans le travail social à différents niveaux.

Un dossier thématique sera réalisé en groupes tout au long des séances, présentiels et non présentiels, à partir de lectures, interviews, visionnages de films et de reportages. Sept sources principales sont données via les fichiers Teams et la plateforme Claroline, pour la mise en route du travail de groupe. La Communication Non Violente selon M. Rosenberg servira de repère, dans nos séances en présentiel, pour la posture qu'un travailleur social aura à développer face aux situations de violences.

Tout au long du séminaire, chaque étudiant est invité à interroger, critiquer, poser un regard personnel et co-construire avec ses pairs, des intervenants à aller interviewer, l'enseignant, des repères méthodologiques pour appréhender la question de la violence dans le travail social.

9. Modalités d'évaluation :

Code AA	Session 1	Session 2	Plan B
3A21G	Examen écrit à livre ouvert	Examen écrit à livre ouvert	Pas d'évaluation spécifique en plan B pour cette activité
3A22G	Examen oral	Examen oral	Pas d'évaluation spécifique en plan B pour cette activité

3A23G	Examen écrit	Examen écrit	Examen écrit
3A24G	Travail de groupe à présenter oralement collectivement dans une séance prévue dans la session d'examen; individuellement chacun aura une critique "non-violente" et constructive à formuler sur le travail des autres groupes.	Le travail de groupe devient un travail individuel à présenter oralement pendant la session d'examen.	Le travail de groupe devient un travail individuel à présenter oralement pendant la session d'examen.

10. Critères de réussite de l'UE :

La cotation globale de l'UE se fait en calculant la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA.

11. Titulaire(s) :

Code AA	Titulaire(s)
3A21G	Sabine Wibaut (s.wibaut@isfsc.be)
3A22G	Catherine Legein (c.legein@isfsc.be)
3A23G	Sylvie Louant (s.louant@isfsc.be)
3A24G	Laurence Leroy (l.leroy@isfsc.be)

Addendum Covid-19

1. Adaptations :

3A21G - Santé publique :

Sans objet

3A22G - Législation en CPAS :

Sans objet

3A23G - Urgence et travail social :

Une alternance de séances TEAMS, présentielle et séance de travail autonome pendant les plages horaires définies par l'ISFSC.

3A24G - Violence et travail social :

Sans objet

2. Evaluations (Code Orange ou Rouge) :

Code AA	Session 1	Session 2
3A21G	Examen écrit à livre ouvert	Examen écrit à livre ouvert
3A22G	Examen oral	Examen oral
3A23G	Examen écrit via Claroline	Examen écrit via Claroline
3A24G	Travail de groupe à présenter oralement collectivement dans une séance Teams prévue dans la session d'examen; inviduellement chacun aura une critique "non-violente" et constructive à formuler sur le travail des autres groupes.	Le travail de groupe devient un travail individuel à présenter oralement pendant la session d'examen.

3AU3G - Pratique du travail social et développement du pouvoir d'agir

Bachelier - Assistant social / Bloc 3

1. Informations générales :

Cycle		Niveau
Bachelier - Assistant social		Bloc 3
Discipline(s)		
Activités d'intégration professionnelle, Méthodologie du service social et des sciences sociales		
Crédits	Volume Horaire	Pondération
20	430	400 %
Période	Langue(s)	Niveau CFC
Q1-Q2	Français	6
A choix/Obligatoire		
Obligatoire		
Responsable UE		
Jean Louis Linchamps (jl.linchamps@isfsc.be)		
Implantation		
ISFSC - Rue de la Poste 11 - 1030 Bruxelles		

2. Pré/Co-requis :

Prérequis	Co-requis
2AU6G - Pratique du travail social	Néant

3. Cette unité d'enseignement comprend :

Code AA	Intitulé	VHA	Pondération	Crédits
3A31G	Activités d'intégration professionnelle, dont stage 2	430	80	18
3A32G	Développement du pouvoir d'agir	30	20	2

4. Compétences :

- Compétence 1 : Etablir une communication professionnelle.
- Compétence 2 : Interagir avec son milieu professionnel.
- Compétence 3 : Inscire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable.
- Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux.
- Compétence 5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.
- Compétence 6 : Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale.
- Compétence 7 : Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés.

5. Capacités :

- Capacité 1.1 : Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services.
- Capacité 1.2 : Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques.
- Capacité 1.4 : Adopter le langage professionnel du secteur.
- Capacité 2.1 : Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies.
- Capacité 3.1 : Construire son identité professionnelle.
- Capacité 3.2 : Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement.
- Capacité 3.3 : Exercer un jugement professionnel.
- Capacité 3.4 : Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables.
- Capacité 4.3 : Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension.
- Capacité 4.4 : Construire un regard critique.
- Capacité 5.1 : Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- Capacité 5.2 : Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- Capacité 5.3 : Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Capacité 5.4 : Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Capacité 6.1 : Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social.
- Capacité 6.4 : Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés.
- Capacité 7.1 : Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés.
- Capacité 7.2 : Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés.
- Capacité 7.3 : Acquérir et développer des habiletés relationnelles.
- Capacité 7.4 : Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes.

6. Contenus :

3A31G - Activités d'intégration professionnelle, dont stage 2 :

L'activité de stage est encadrée et a trois composantes :

- le stage dans une institution
- le travail en atelier hebdomadaire à l'institut
- les travaux Le stage est de 12 semaines.

C'est en sous-groupe de pairs étudiants-stagiaires sous la supervision d'un maître de formation pratique (MFP) que les ateliers hebdomadaires s'organisent.

A travers des initiatives publiques ou privées d'ordre social, économique ou culturel, celles-ci permettront de :

- créer, recréer ou renforcer des liens sociaux de personnes ou de groupes ;
- faciliter l'émancipation de personnes ou de groupes ;

- permettre l'épanouissement de personnes ou de groupes ;
- faciliter l'accès aux droits sociaux et économiques. La pratique du travail social doit permettre ;
- d'analyser de l'intérieur les institutions sociales (secteur, missions, mandats, population-cible) ;
- d'intervenir (auprès d'une population, au sein d'une équipe, avec l'extérieur, avec des outils) ;
- de communiquer notamment en groupe et en public. (Rendre-compte oralement et par écrit de son travail, de projets de l'institution, de questionnements méthodologiques et éthiques).

3A32G - Développement du pouvoir d'agir :

Trois objectifs sont ciblés :

- Situer l'approche DPA dans le contexte des politiques sociales actuelles et examiner les points d'appui essentiels de la démarche.
- Mettre les étudiants en situation d'accompagnement par rapport à une réalité de terrain (stage, projet de quartier...), en vue du développement de leur propre pouvoir d'agir ou de celui de la personne ou du groupe qu'ils accompagnent.

Dans l'optique d'une démarche d'action conscientisante, dégager les enseignements de ces mises en situation et mener une réflexion éthique sur les modes d'accompagnement dans le travail social.

L'accent est volontairement mis sur le deuxième objectif qui est au coeur de la démarche DPA : c'est par la voie expérientielle que l'on vise à mieux appréhender les enjeux éthiques et politiques du travail social.

Contenu minimal :

L'approche centrée sur le DPA dans le contexte politique, économique et social actuel ; et par rapport à différents modèles d'action sociale. Les points d'appui de l'approche centrée sur le DPA : le paradigme « acteurs en contexte », la négociation de la définition du problème, la prise en compte des contextes d'application et le développement d'une démarche d'action conscientisante.

L'essentiel du cours est consacré aux allers-retours entre exercices d'accompagnement et ancrages réflexifs et théoriques. Enseignements à retirer des exercices d'accompagnement, dans une perspective politique et éthique plus globale.

7. Acquis d'apprentissage :

3A31G - Activités d'intégration professionnelle, dont stage 2 :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable de montrer sa capacité à intégrer et à travailler au sein d'une institution visant au moins une des finalités du travail social

3A32G - Développement du pouvoir d'agir :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable de montrer sa capacité orale et écrite à appréhender, comprendre et analyser des situations sociales complexes et des méthodes d'intervention sociale.

8. Supports :

3A31G - Activités d'intégration professionnelle, dont stage 2 :

Descriptif de l'activité d'enseignement « Stage 2 ». - Consignes écrites fascicule stages. - Document sur le cadre du stage, à l'intention des chefs de stage potentiels - Proposition de stage devenant le contrat de stage avec une institution. - Convention

3A32G - Développement du pouvoir d'agir :

Syllabus, vidéo, notes de cours, exposé de l'invitée

9. Modalités d'évaluation :

Code AA	Session 1	Session 2	Plan B
3A31G	La cotation tient compte : • du processus • des travaux écrits et oraux. • des compétences : savoir-être, savoir-faire et d'analyse de situations professionnelles.	Pour la seconde session, la remédiation est partielle et non systématique puisque seuls les travaux peuvent être remédiables	L'activité de stage étant encadrée, celle-ci ne comporte pas de Plan B.
3A32G	Un examen écrit sur la matière du cours (50% des points) - du séminaire et un travail écrit individuel portant sur la partie option du séminaire au deuxième quadrimestre (50% des points). Le séminaire comporte une partie théorique et une partie de mise en oeuvre des concepts. Pour réussir l'activité, l'étudiant doit démontrer sa capacité à intégrer les deux aspects. C'est pourquoi en cas d'échec dans une partie, si la moyenne arithmétique est inférieure à 10/20, seule la note la plus basse sera retenue. L'étudiant devra représenter la ou les partie(s) en échec.	Voir session 1	Pas d'évaluation particulière en plan B

10. Critères de réussite de l'UE :

La cotation globale de l'UE se fait en calculant la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA.

Considérant que seules les activités de Stages (et de Projets) permettent d'évaluer les compétences liées à la posture professionnelle de l'étudiant(e), et qu'elles constituent un jalon hors-les-murs indispensable de sa professionnalisation, le jury ne procédera pas à la délibération de cette UE si elle est en échec (moins de 10/20).

11. Titulaire(s) :

Code AA	Titulaire(s)
3A31G	Jean-Yves Crappe (jy.crappe@isfsc.be)
3A31G	Catherine Gérard (c.gerard@isfsc.be)
3A31G	Christine Noël (c.noel@isfsc.be)
3A31G	Sylvie Toussaint (s.toussaint@isfsc.be)
3A31G	Jessica Willocq (j.willocq@isfsc.be)
3A31G	Sevim Teke (s.teke@isfsc.be)
3A31G	Virginie Gerlage (v.gerlage@isfsc.be)
3A31G	Natacha Brodtkom (n.brodtkom@isfsc.be)
3A31G	Yves Bayingana (y.bayingana@isfsc.be)

3A32G	Natacha Brodkom (n.brodkom@isfsc.be)	
3A32G	Virginie Gerlage (v.gerlage@isfsc.be)	
3A32G	Michel Guissard (m.guissard@isfsc.be)	
3A32G	Sylvie Toussaint (s.toussaint@isfsc.be)	

Addendum Covid-19

1. Adaptations :

3A31G - Activités d'intégration professionnelle, dont stage 2 :

Sans objet

3A32G - Développement du pouvoir d'agir :

Probablement pas d'invitée.

2. Evaluations (Code Orange ou Rouge) :

Code AA	Session 1	Session 2
3A31G	<p>La cotation tient compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du processus (négociation et entrée en stage, exercice complet du stage et des ateliers de supervision. • des travaux écrits et oraux. • des capacités de rencontre et d'analyse de situations professionnelles. 	<p>La cotation tient compte : • du processus (négociation et entrée en stage, exercice complet du stage et des ateliers de supervision. • des travaux écrits et oraux. • des capacités de rencontre et d'analyse de situations professionnelles.</p>
3A32G	<p>Un examen écrit sur la matière du cours (50% des points) - du séminaire et un travail écrit individuel portant sur la partie option du séminaire au deuxième quadrimestre (50% des points). Le séminaire comporte une partie théorique et une partie de mise en oeuvre des concepts. Pour réussir l'activité, l'étudiant doit démontrer sa capacité à intégrer les deux aspects.</p> <p>C'est pourquoi en cas d'échec dans une partie, si la moyenne arithmétique est inférieure à 10/20, seule la note la plus basse sera retenue. L'étudiant devra représenter la ou les partie(s) en échec.</p>	Voir session 1

1. Informations générales :

Cycle		Niveau
Bachelier - Assistant social		Bloc 1
Discipline(s)		
Activités d'intégration professionnelle, Méthodologie du service social et des sciences sociales		
Crédits	Volume Horaire	Pondération
20	114	400 %
Période	Langue(s)	Niveau CFC
Q1-Q2	Français	6
A choix/Obligatoire		
Obligatoire		
Responsable UE		
Noëlle Collès (n.colles@isfsc.be)		
Implantation		
ISFSC - Rue de la Poste 11 - 1030 Bruxelles		

2. Pré/Co-requis :

Prérequis	Co-requis
Néant	Néant

3. Cette unité d'enseignement comprend :

Code AA	Intitulé	VHA	Pondération	Crédits
3A41G	Travail de fin d'études	96		18

3A42G	Méthodologie de la recherche appliquée au TFE	18	2
-------	---	----	---

4. Compétences :

- Compétence 1 : Etablir une communication professionnelle.
- Compétence 2 : Interagir avec son milieu professionnel.
- Compétence 3 : Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable.
- Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux.
- Compétence 5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.
- Compétence 6 : Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale.
- Compétence 7 : Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés.
- Compétence 8 : Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation.

5. Capacités :

- Capacité 1.4 : Adopter le langage professionnel du secteur.
- Capacité 1.5 : Rédiger, synthétiser et argumenter.
- Capacité 3.1 : Construire son identité professionnelle.
- Capacité 3.2 : Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement.
- Capacité 3.3 : Exercer un jugement professionnel.
- Capacité 4.1 : Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution.
- Capacité 4.2 : Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs.
- Capacité 4.3 : Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension.
- Capacité 4.4 : Construire un regard critique.
- Capacité 5.4 : Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Capacité 6.2 : Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées.
- Capacité 6.5 : Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention.
- Capacité 7.4 : Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes.
- Capacité 8.3 : Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
- Capacité 8.4 : Développer la créativité.
- Capacité 8.5 : Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

6. Contenus :

3A41G - Travail de fin d'études :

Le TFE est une réflexion de recherche à partir d'une pratique, le plus souvent la pratique de stage, étayée par des aspects théoriques (cours, lectures, etc.). Ce n'est donc ni un exposé théorique, ni un compte rendu de lectures en sciences humaines, ni un rapport de stage. Il doit permettre à l'étudiant de réfléchir à/questionner son expérience par l'intermédiaire d'un aspect de celle-ci une question précise qu'il se pose, une thématique choisie, un constat qui l'interpelle. Il comporte la rédaction du travail et sa discussion en jury. A travers le travail de fin d'études et sa discussion en jury, l'étudiant doit manifester qu'il maîtrise les acquis d'apprentissage de l'UE. A travers ces différents objectifs, l'étudiant doit manifester qu'il est capable de relier les différents types de connaissances acquises pendant les 3 années d'études, c'est-à-dire d'utiliser conjointement des éléments de la formation théorique et de l'expérience acquise sur le terrain et

d'établir les liens qui les unissent. L'étudiant est accompagné d'un promoteur tout au long de sa recherche. Il s'engage à réaliser un travail de fin d'études en lien avec un objet de recherche approuvé par son promoteur et par le Conseil de Département. C'est à l'étudiant qu'appartient l'opportunité des rencontres avec son promoteur

3A42G - Méthodologie de la recherche appliquée au TFE :

Le cours vise à prolonger les compétences de recherche de 1^è et 2^è en présentant à l'étudiant une série de postures et d'outils de recherche, essentiellement qualitatifs. Ceux-ci doivent permettre aux étudiants de comprendre les différentes places possibles à donner à l'intuition, l'observation, la participation et au regard théorique distancié.

Il s'agit :

1. de découvrir différentes manières de lancer une recherche qualitative et de connaître, pour chacune de ces approches, les impératifs techniques et méthodologiques ;
2. de percevoir que « les temps de la recherche », c'est-à-dire les étapes qui la ponctuent, sont propres à chaque porte d'entrée choisie ;
3. de prendre conscience des spécificités de la recherche en travail social.

Le cours ouvre ainsi à des approches représentatives de différentes postures de recherche. Loin d'être exhaustives, elles ne préjugent en rien des choix que l'étudiant fera, par ailleurs et en concertation avec son promoteur, pour son propre Travail de fin d'études.

Contenu minimal :

Après une rapide remise en mémoire des grandes lignes des enseignements des années précédentes, le contenu de ce cours s'articulera autour d'une série de questions. Toutes, elles ont en commun d'interroger à la fois la manière de poser un regard rigoureux sur des matériaux divers et variés et la manière d'aller chercher le matériau à traiter lorsqu'il n'est pas déjà disponible.

Voici les questions retenues :

- qu'est-ce que la « construction de l'objet » ?
- que faire avec ses représentations ?
- que faire des observations réalisées ?
- comment réaliser et exploiter un entretien ?
- comment travailler avec des groupes ?
- comment associer des acteurs ?
- comment travailler le changement ?

7. Acquis d'apprentissage :

3A41G - Travail de fin d'études :

A travers le travail de fin d'études et sa discussion en jury, l'étudiant doit manifester qu'il est capable de :

- Identifier et définir un sujet, une question, un constat qui interpelle et qui est en lien avec le travail social ;
- Analyser le contexte (social, économique, démographique, politique,...) dans lequel apparaît sa thématique ;
- Analyser les pratiques sociales en place en lien avec la thématique choisie ;
- Utiliser des outils pratiques et théoriques pour traiter le sujet de son TFE et se les réapproprier ;
- Analyser les phénomènes sociaux en faisant preuve de recul et d'esprit critique ;
- Structurer et rédiger le travail de manière claire, en veillant au respect des règles de forme ;
- Proposer des pistes d'intervention en travail social.

3A42G - Méthodologie de la recherche appliquée au TFE :

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable de mener une recherche en travail social autour d'un thème bien défini et sur base d'une méthodologie de recherche précise.

8. Supports :

3A41G - Travail de fin d'études :

Documents pédagogiques sur Claroline.

3A42G - Méthodologie de la recherche appliquée au TFE :

Ouvrages de références signalés en séances.
Dias et schémas utilisés en séances disponibles sur Teams.

9. Modalités d'évaluation :

Code AA	Session 1	Session 2	Plan B
3A41G	Travail écrit et défense orale en jury comprenant le promoteur et un lecteur extérieur	Travail écrit et défense orale en jury comprenant le promoteur et un lecteur extérieur	Pas d'évaluation spécifique prévue en plan B
3A42G	Enseignement formatif non noté. En vertu de l'article 76, 3° du Décret Paysage, cette activité est considérée comme une activité d'étude, d'autoformation et d'enrichissement personnel.	Enseignement formatif non noté. En vertu de l'article 76, 3° du Décret Paysage, cette activité est considérée comme une activité d'étude, d'autoformation et d'enrichissement personnel.	Enseignement formatif non noté. En vertu de l'article 76, 3° du Décret Paysage, cette activité est considérée comme une activité d'étude, d'autoformation et d'enrichissement personnel.

10. Critères de réussite de l'UE :

Considérant les compétences transversales du TFE, son apport à la professionnalisation de l'étudiant ainsi que sa singularité dans le cursus consacré par l'article 126 du Décret Paysage de l'enseignement supérieur, la validation de l'UE se fait pour autant que ce TFE soit réussi (au minimum 10/20). Le jury ne procédera pas à la délibération de cette UE si elle est en échec.

11. Titulaire(s) :

Code AA	Titulaire(s)
3A41G	Christine Noël (c.noel@isfsc.be)
3A41G	Noëlle Collès (n.colles@isfsc.be)
3A42G	Danièle Peto (d.peto@isfsc.be)

Addendum Covid-19

1. Adaptations :

3A41G - Travail de fin d'études :

L'étudiant prendra rendez vous avec le promoteur pour des entretiens en présentiel ou via teams

3A42G - Méthodologie de la recherche appliquée au TFE :

Alternance entre des capsules de ppt audio déposées sur Teams et de séances de travail en présentiel. Des moments de permanence sur Teams sont aussi organisés en coordination avec la demande étudiante. Les informations calendrier (présentiel ou distanciel synchrone ou non) passent à la fois par le service horaire et par Teams.

2. Evaluations (Code Orange ou Rouge) :

Code AA	Session 1	Session 2
3A41G	Travail écrit et défense orale en jury comprenant le promoteur et un lecteur extérieur	Travail écrit et défense orale en jury comprenant le promoteur et un lecteur extérieur
3A42G	Enseignement formatif non noté. En vertu de l'article 76, 3° du Décret Paysage, cette activité est considérée comme une activité d'étude, d'autoformation et d'enrichissement personnel.	Enseignement formatif non noté. En vertu de l'article 76, 3° du Décret Paysage, cette activité est considérée comme une activité d'étude, d'autoformation et d'enrichissement personnel.